

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 10

Rubrik: Brevet fédéral d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

25 apicultrices et apiculteurs ont obtenu avec succès leur brevet fédéral

apisuisse

« Le contenu pédagogique autour de l'écologie et des abeilles sauvages m'a tellement impressionnée que j'ai transformé les alentours de mon rucher en un paradis pour insectes » a déclaré une apicultrice fraîchement diplômée lors de la cérémonie de clôture au centre de formation Wald à Lyss. Le samedi 19 août 2023, 25 personnes ayant suivi la formation d'« apiculteur/trice avec brevet fédéral » reconnue par l'Etat ont reçu leur diplôme.



Suisse romande : ont reçu le diplôme d'apicultrice/apiculteur avec brevet fédéral après quatre ans de formation continue (de gauche à droite) : Yves Larequi, Crans-Montana ; Vittorio Quarta (Directeur Romandie), Gaëtan Gogniat, Courgenay. Il manque : Pierre Arnold, Sion ; Jean-Marie Hänzi.

La plupart des diplômé-e-s ont commencé le cours en 2019, certains plus tôt. La formation est proposée aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, et environ 50 à 60 participants la suivent chaque année. « Le temps consacré à cette formation professionnelle complète – soit 27 jours répartis en 5 modules – ne doit pas être sous-estimé », explique Hanspeter Gerber. « En plus de la participation à tous les modules, il faut compter environ 70 jours supplémentaires pour le travail personnel ainsi que pour la rédaction de quatre attestations de performance et du travail de diplôme. Les engagements professionnels, les obligations familiales et

l'entretien des colonies d'abeilles peuvent être tels que certains participants atteignent leurs limites et abandonnent la formation ou reportent d'un an le travail de fin d'études. »

Davantage d'assurance dans la pratique apicole

Les participant-e-s ont fait l'éloge de la diversité de la formation. Katja Schobert, diplômée de Gümmenen (BE), a ainsi souligné qu'elle se sentait désormais plus sûre d'elle dans sa pratique apicole, qu'elle gérait ses colonies d'abeilles de manière plus naturelle et qu'elle avait des colonies plus fortes et des rendements en miel plus élevés. Les modules autour de l'écologie et des abeilles sauvages l'ont tellement impressionnée qu'elle a maintenant transformé son environnement en un véritable paradis pour les insectes. « Le brevet fédéral offre tellement de possibilités d'améliorer sa pratique apicole que l'on se sent beaucoup mieux avec ses abeilles et que l'on est plus sûr de soi », a déclaré Elisabeth Orglmeister de Flüelen (UR). Les participant-e-s ont également beaucoup apprécié les échanges enrichissants entre eux : « Finalement, ce brevet fédéral permet de mettre en contact des apicultrices et apiculteurs de toutes les fédérations romandes et tessinoise. Souvent les participants au brevet sont membres des comités de ces fédérations. Nous avons passé ainsi de nombreux moments à parler de la politique apicole, de la SAR, d'apisuisse, du frelon asiatique, etc. C'est un des meilleurs moyens d'apaiser les tensions entre fédérations et de créer une atmosphère propice au bien-être des abeilles et à la prospérité de l'apiculture. » a déclaré Gaëtan Gogniat de Courgenay dans le canton du Jura.

Des ambassadrices et ambassadeurs pour les abeilles

Pour Mathias Götti Limacher et Vittorio Quarta, directeurs des écoles de Suisse alémanique et de Suisse romande, il est important que les diplômé-e-s se considèrent également comme des ambassadeurs et ambassadrices des abeilles et qu'à l'avenir, ils/elles puissent faire profiter les associations apicoles et le public des connaissances acquises. La formation leur a permis d'approfondir leurs connaissances et de discuter ensemble de questions complexes et difficiles, en particulier lors du dernier module consacré à la santé des abeilles. L'examen critique de différents thèmes liés à la pratique apicole est également essentiel après l'obtention du brevet fédéral : il existe depuis deux ans une organisation d'anciens élèves pour les apiculteurs et apicultrices titulaires du brevet fédéral. Les objectifs de ce réseau sont, entre autres, de promouvoir les échanges professionnels et d'organiser des formations continues.